



Les compétences de base des travailleurs  
de la santé en matière de prévention et  
de contrôle des infections :  
une mise à jour  
Le 2 novembre 2016



# Les compétences de base des travailleurs de la santé en matière de prévention et de contrôle des infections : une mise à jour

## Membres du groupe de travail :

### **Secteur provincial**

Betty Ann Henderson (présidente)  
Calgary (Alberta)

Marion Yetman  
St. John's, Terre-Neuve et Labrador

### **Secteur de la santé publique**

Suzanne Rowland  
Ottawa (Ontario)

### **Secteur régional**

Marilyn Weinmaster  
Regina (Saskatchewan)

### **Secteur des soins actifs**

Fernanda Cordeiro  
Montréal (Québec)

Faith Stoll  
Yarmouth (Nouvelle-Écosse)

Nina Williams  
Winnipeg (Manitoba)

### **Secteur préhospitalier**

Greg Bruce  
Comté de Simcoe (Ontario)

## Contexte

Le projet original avait pour but de développer un consensus pancanadien sur un ensemble de compétences de base en matière de prévention et de contrôle des infections qui sont communes à tous les travailleurs de la santé. On a demandé aux sections régionales de l'APIHC-Canada de définir un ensemble de compétences qui constituent selon elles les connaissances essentielles dont les travailleurs de la santé<sup>1</sup> qui fournissent des soins aux patients<sup>2</sup> ont besoin pour pouvoir travailler de façon sécuritaire et éviter la transmission d'organismes dans leur établissement. La liste des compétences qu'elles ont compilées a été mise à la disposition de personnes et de groupes qui s'occupent du contrôle des infections afin d'obtenir leurs commentaires. Les compétences indiquées par 80 % des réponses reçues ont été intégrées à cette liste. Trente-sept pour cent des sections régionales ont soumis des listes de compétences. Ces compétences ont été compilées et classées selon ces catégories : microbiologie de base, hygiène des mains, pratiques de base et précautions contre la transmission, équipement de protection individuelle, sécurité individuelle, stérilisation/désinfection et compétences en matière d'évaluation critique. Le consensus (100 %) a été atteint pour 86 % des catégories. La catégorie des compétences en matière d'évaluation critique est la seule qui n'a pas été indiquée par toutes les sections régionales participantes. Des commentaires ont été soumis par 78 personnes et groupes. Les professionnels canadiens de la prévention et du contrôle des infections ont atteint un niveau de consensus élevé. Publication : Henderson, EA, « Infection Prevention and Control Core Competencies for Health Care Workers: A Consensus Document ». *Canadian Journal of Infection Control*, 21(1): 62-7.

## Objet

L'objet de la présente initiative sera la mise à jour du consensus pancanadien sur un ensemble de compétences de base en matière de prévention et de contrôle des infections qui s'appliquent à tous les travailleurs de la santé dans tous les secteurs des soins de santé. Le champ couvert par la prévention et le contrôle des infections et par PCI Canada s'est agrandi; il comprend maintenant le secteur communautaire, le secteur préhospitalier et la santé publique et il englobe tant les soins réglementés que les soins non réglementés. Les compétences seront donc passées en revue afin de tenir compte de ce champ plus étendu et de l'évolution des pratiques au cours des dix dernières années. Par la suite, les compétences de base serviraient de plateforme à laquelle les compétences particulières aux occupations viendraient s'ajouter. L'objectif est de déterminer les compétences spécifiques nécessaires aux travailleurs de la santé pour assurer leur protection dans leur environnement de travail, ainsi que la protection des patients/résidents/clients. Dans le cadre de

---

<sup>1</sup> Les travailleurs de la santé comprennent toute personne qui fournit des soins directs aux patients/résidents/clients ou qui a des contacts directs avec eux, notamment le personnel infirmier, les médecins, les pharmaciens, les porteurs, les auxiliaires de service, les responsables de l'entretien ménager, etc., dans tous les milieux de soins.

<sup>2</sup> Les patients comprennent toute personne qui reçoit ou qui a demandé des soins de santé ou des services de santé. Les termes « client » ou « résident » sont aussi utilisés, compte tenu du milieu en question.

cette initiative, on ne tentera pas de préciser qui a la responsabilité de s’assurer que les travailleurs de la santé possèdent ces compétences. Certaines de ces compétences relèvent du champ des responsabilités du service de prévention et de contrôle des infections, mais d’autres y échappent. Les employeurs des travailleurs de la santé pourront se référer à cet ensemble de compétences pour orienter la formation qu’ils offrent à leur personnel actuel et les établissements d’enseignement partout au Canada pourront s’y référer pour orienter les programmes de formation des futurs travailleurs de la santé.

## Méthodes

Le projet d’examen et de mise à jour des compétences de base s’étend sur les six phases suivantes, ce qui donne l’occasion aux membres de PCI Canada de s’exprimer sur ces compétences.

**Tableau 1 : Étapes du processus selon les phases du projet**

Phase du projet	Étapes du processus	Qui y participe	Date d’achèvement
<b>Phase 1</b> Phase interne (travail en interne du groupe de travail)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les 12 compétences des travailleurs de la santé qui sont indiquées dans le tableau et déterminer si chacune de ces catégories de compétences de base est toujours pertinente.</li> </ul>	Tous les membres du groupe de travail	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer si les compétences détaillées demeurent pertinentes ou s’il faut les retirer ou les remplacer.</li> </ul>	Tous les membres du groupe de travail	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer s’il y a des compétences de base détaillées qu’il faudrait ajouter.</li> </ul>	Tous les membres du groupe de travail	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir le consensus sur les catégories des compétences de base et les compétences de base détaillées.</li> </ul>	Tous les membres du groupe de travail	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les compétences de base en tenant compte d’Ebola et d’autres maladies nouvelles.</li> </ul>	Tous les membres du groupe de travail	Terminé – 25 juin 2015
<b>Phase 2</b> Révision initiale par le conseil de PCI Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir le contenu général des catégories de compétences de base et les compétences détaillées.</li> </ul>	Conseil d’administration de PCI Canada	Terminé – 12 juin 2015

**LES COMPÉTENCES DE BASE DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE  
CONTRÔLE DES INFECTIONS : UNE MISE À JOUR**

<b>Phase du projet</b>	<b>Étapes du processus</b>	<b>Qui y participe</b>	<b>Date d'achèvement</b>
<b>Phase 3</b> Phase externe (membres des sections régionales de PCI Canada)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir la compilation de l'ensemble des catégories de compétences de base et des compétences de base détaillées.</li> <li>Revoir les compétences détaillées et déterminer la catégorie à laquelle appartient chaque compétence.</li> <li>Déterminer si certaines compétences détaillées demeurent pertinentes ou s'il faut les éliminer ou les remplacer.</li> <li>Déterminer s'il faut ajouter des compétences de base détaillées.</li> <li>Atteindre le consensus sur les catégories de compétences de base et les compétences de base détaillées.</li> <li>Soumettre le document de consensus au groupe de travail.</li> </ul>	Membres des sections régionales de PCI Canada  Membres des sections régionales de PCI Canada  Membres des sections régionales de PCI Canada  Membres des sections régionales de PCI Canada  Présidente des sections régionales / Coordinatrice de l'éducation	Terminé – décembre 2015
<b>Phase 4</b> Phase interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser la liste des compétences de base d'après les sections régionales de PCI Canada et le sondage des membres.</li> <li>Définir le consensus sur les catégories des compétences de base et les compétences de base détaillées.</li> </ul>	Membres du groupe de travail  Membres du groupe de travail	Terminé – 28 juillet 2016  Terminé – 31 août 2016
<b>Phase 5</b> Révision par le conseil d'administration de PCI Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir la version finale des compétences de base.</li> </ul>	Conseil d'administration de PCI Canada	Réunion du conseil – 12 septembre 2016
<b>Phase 6</b> Phase interne finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser les compétences de base.</li> </ul>	Membres du groupe de travail	Version finale – 2 novembre 2016

Tableau 2 : Révision des catégories des compétences de base 2016

Catégories de compétences de base	Compétences de base détaillées
Comprend la microbiologie de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reconnaît que les micro-organismes peuvent être des bactéries, des virus, etc.</li> <li>✓ Comprend les organismes résistants aux antibiotiques (ORA) (SARM, ERV, organismes résistants aux carbapenem [ORC]) et l'infection à <i>Clostridium difficile</i> (ICD), y compris les protocoles de l'isolement local ou de la gestion des patients, etc.</li> <li>✓ Comprend la notion de flore normale par opposition aux micro-organismes pathogènes.</li> </ul>
Comprend la chaîne de transmission des infections.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend les trois composantes nécessaires à la transmission d'une infection (la présence d'un organisme; la voie de transmission de l'organisme d'une personne à une autre; un hôte susceptible à l'infection).</li> <li>✓ Reconnaît les voies de transmission des organismes infectieux (comment ils passent d'une personne à l'autre), p. ex., par contact, par gouttelettes, par transmission aérienne.</li> <li>✓ Reconnaît les caractéristiques d'un hôte susceptible.</li> <li>✓ Se montre capable d'appliquer les connaissances au sujet d'une maladie à d'autres maladies semblables, p. ex., Ebola et autres maladies hémorragiques, grippe et autres infections des voies respiratoires supérieures, comme le para-influenza.</li> </ul>
Comprend l'importance de la surveillance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend les taux d'infection aux ORA et à C. diff. et les autres taux d'infection pertinents à son service ou à son domaine.</li> <li>✓ Comprend les principes épidémiologiques des maladies infectieuses et leur distribution en fonction de la personne, du lieu et du temps.</li> <li>✓ Comprend l'importance des antécédents de voyage et de la restriction des déplacements, p. ex., savoir quelles maladies infectieuses circulent (Ebola, rougeole, varicelle, etc.) et où elles circulent.</li> </ul>
Comprend et démontre l'utilisation de l'évaluation des risques au point d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend les principes de l'évaluation des risques au point d'intervention.</li> <li>✓ Pratique l'évaluation des risques au point d'intervention lors de chaque contact avec un patient.</li> <li>✓ Évalue la nécessité des diverses pratiques de base en fonction de l'évaluation des risques au point d'intervention.</li> </ul>

Catégories de compétences de base	Compétences de base détaillées
Comprend et utilise les pratiques de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Applique les pratiques de base en tant que normes minimales de la pratique professionnelle auprès de tous les patients dans tous les contextes et en tout temps.</li> <li>✓ Comprend que les pratiques de base sont essentielles à la prévention de la transmission des organismes parmi les travailleurs de la santé, les médecins, les patients et les visiteurs.</li> <li>✓ Comprend que le contrôle à la source, effectué grâce à des mesures administratives et à des mesures d'ingénierie, est une façon efficace de prévenir la transmission des agents infectieux dans tous les contextes de soins de santé. Le contrôle à la source comprend, sans s'y limiter :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'étiquette respiratoire et l'importance de la respecter;</li> <li>○ la gestion du patient, notamment la gestion du lit, l'isolement, etc.; et</li> <li>○ la gestion des visiteurs.</li> </ul> </li> <li>✓ Encourage les autres travailleurs de la santé, les médecins, les patients et les visiteurs à suivre les principes de la prévention et du contrôle des infections.</li> </ul>
Comprend l'importance de l'hygiène des mains et fait preuve de méthodes acceptables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reconnaît que l'hygiène des mains est la meilleure façon de prévenir la transmission d'organismes infectieux.</li> <li>✓ Comprend l'importance des désinfectants à base d'alcool pour les mains (DBAM) au point d'intervention.</li> <li>✓ Comprend les 4 (5) moments de l'hygiène des mains.</li> <li>✓ Comprend et maintient un niveau acceptable d'hygiène des mains au moyen des DBAM comme méthode primaire et le lavage des mains lorsqu'elles sont visiblement sales.</li> <li>✓ Sait lorsqu'il est nécessaire d'assurer l'hygiène des mains.</li> <li>✓ Connaît les taux de conformité aux normes d'hygiène des mains dans son service ou son domaine.</li> <li>✓ Comprend l'importance d'assurer la santé de la peau des mains.</li> </ul>

Catégories de compétences de base	Compétences de base détaillées
Comprend l'importance de l'équipement de protection individuelle (EPI) et sait l'utiliser.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sait énumérer les éléments de l'EPI qui sont appropriés et requis spécifiquement pour des activités définies, des présentations cliniques et des diagnostics établis.</li> <li>✓ Démontre comment mettre et enlever l'EPI de façon sécuritaire.</li> <li>✓ Utilise l'EPI constamment et convenablement.</li> <li>✓ Vérifie l'ajustement et l'étanchéité lors de chaque utilisation d'un respirateur.</li> </ul>
Comprend pourquoi et quand il faut utiliser les précautions additionnelles et les utilise effectivement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend que les précautions additionnelles, qui s'ajoutent aux pratiques de base, s'appliquent aux présentations cliniques ou aux diagnostics établis. <u>Précautions additionnelles</u> : précautions lorsque l'utilisation de l'EPI s'applique spécifiquement aux micro-organismes émergents, conformément aux directives de votre service de santé publique.</li> <li>✓ Comprend que lorsqu'on est en présence d'un micro-organisme nouveau, des précautions rehaussées pourraient être nécessaires.</li> <li>✓ Comprend que la voie de transmission de l'organisme détermine le type de catégorie de précautions requis (p. ex., par contact, par gouttelettes et/ou par transmission aérienne).</li> <li>✓ Comprend et peut démontrer les éléments/composantes de chaque type de catégorie de précautions (p. ex., contre le contact, les gouttelettes et/ou la transmission aérienne).</li> </ul>
Comprend comment prévenir et gérer adéquatement l'exposition professionnelle aux objets pointus et tranchants et au sang et aux liquides corporels (santé et sécurité au travail).	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gère le sang et les liquides corporels de façon sécuritaire.</li> <li>✓ Gère les objets pointus et tranchants de façon sécuritaire.</li> <li>✓ Reconnaît qu'il faut évaluer promptement tous les cas d'exposition professionnelle aux objets pointus et tranchants et au sang ou aux liquides corporels.</li> <li>✓ Comprend comment gérer de façon sécuritaire une exposition professionnelle aux objets pointus et tranchants, y compris les premiers soins nécessaires en cas d'exposition de la peau blessée.</li> <li>✓ Comprend comment gérer de façon sécuritaire l'exposition professionnelle au sang et aux liquides corporels, y compris les premiers soins nécessaires en cas d'exposition.</li> </ul>



Catégories de compétences de base	Compétences de base détaillées
Comprend la différence entre les déchets généraux, biomédicaux, pharmaceutiques et à risques infectieux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend comment éliminer le sang et les liquides corporels de façon sécuritaire.</li> <li>✓ Comprend où il faut éliminer les divers types de déchets, y compris le sang et les liquides corporels, en tenant compte des règlements municipaux ou régionaux.</li> <li>✓ Sait reconnaître que des déchets sont de type général, biomédical ou à risque infectieux et les éliminer en conséquence.</li> <li>✓ Comprend quels contenants doivent servir aux déchets généraux, biomédicaux ou à risques infectieux.</li> </ul>
Comprend les exigences du nettoyage, du retraitement et du rangement de l'équipement servant aux soins de santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend les différences entre l'équipement invasif, semi-invasif et non invasif servant aux soins de santé.</li> <li>✓ Comprend que l'équipement non invasif qui touche la peau intacte doit être nettoyé, désinfecté et rangé convenablement entre les utilisations.</li> <li>✓ Comprend la différence entre les appareils médicaux réutilisables, non réutilisables et utilisables pour un patient seulement.</li> <li>✓ Comprend que l'équipement semi-invasif qui entre en contact avec la peau non intacte ou les muqueuses intactes doit être nettoyé pour éliminer toute matière organique, puis traité avec un désinfectant de haut niveau et rangé entre les utilisations.</li> <li>✓ Comprend que l'équipement invasif qui est introduit directement dans un vaisseau sanguin ou d'autres endroits normalement stériles du corps doit être nettoyé à fond pour éliminer la matière organique, puis stérilisé convenablement et rangé entre les utilisations.</li> <li>✓ Reconnaît que les produits nettoyants ou désinfectants ne sont pas tous pareils.</li> <li>✓ Fait preuve des techniques appropriées de nettoyage, de retraitement et de rangement selon les instructions du fabricant, y compris le temps de séchage.</li> <li>✓ Comprend que le retraitement des appareils doit se faire dans un endroit approprié et affecté à cette tâche.</li> <li>✓ Sait reconnaître les zones souvent touchées dans l'environnement d'un patient /résident/client.</li> </ul>

Catégories de compétences de base	Compétences de base détaillées
<p>Comprend le rôle des vaccins pour prévenir certaines infections, y compris le vaccin antigrippal annuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprend que les vaccins peuvent prévenir l'infection de personnes susceptibles.</li> <li>✓ Reconnaît que le vaccin antigrippal annuel est recommandé et important.</li> <li>✓ Comprend qu'il faut avoir soi-même l'immunisation contre les maladies évitables par la vaccination, comme la rougeole et les oreillons, conformément aux recommandations locales.</li> <li>✓ Reconnaît qu'un membre du personnel porteur d'un agent infectieux peut poser un risque aux autres travailleurs de la santé, aux patients et aux visiteurs.</li> </ul>
<p>Pensée critique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaît des ressources pour la prévention et le contrôle des infections (PCI), y compris comment accéder aux manuels ou aux sites Web locaux ou régionaux.</li> <li>✓ Sait comment et quand communiquer avec la personne responsable du contrôle des infections dans son établissement ou sa région.</li> <li>✓ Reconnaît que les concentrations inhabituelles de maladies infectieuses sont significatives et prend des mesures appropriées.</li> <li>✓ Connaît les alertes et les protocoles relatifs aux maladies et les met en vigueur immédiatement en suivant les instructions du service de prévention et de contrôle des infections (p. ex., gastroentérite, maladies respiratoires graves).</li> <li>✓ Fait preuve d'habiletés pour la résolution de problèmes et la pensée critique face à des situations qui impliquent des agents infectieux.</li> <li>✓ Fait preuve de pratiques de travail qui réduisent le risque de transmission d'infections (p. ex., l'immunisation, rester chez soi lorsqu'on est malade, l'application assidue des pratiques de base et un taux de conformité acceptable pour l'hygiène des mains).</li> <li>✓ Sait que les travaux de construction et de rénovation dans les zones de soins aux patients posent un risque d'infection aux patients et au personnel et en avertit adéquatement la personne responsable de la prévention et du contrôle des infections.</li> </ul>